

FOCUS



L'EMPLOI PUBLIC ET LA PLACE DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE EN SEINE-SAINT-DENIS

INTRODUCTION

« 31 % d'emploi public » en Seine-Saint-Denis. De quoi parle-t-on ?

D'après les chiffres du Recensement de la population, 31 % des emplois de Seine-Saint-Denis étaient en 2011 des postes d'administration publique, une notion qui englobe un spectre d'emplois plus ample que les simples 3 Fonctions publiques : d'Etat, Territoriale et Hospitalière.

Département	% d'emplois au LT Adm publique, Enseignement, Santé, Act sociale en 2011
Paris	24%
Hauts-de-Seine	21%
Seine-Saint-Denis	31%
Val-de-Marne	32%
Seine-et-Marne	31%
Yvelines	29%
Essonne	31%
Val-d'Oise	28%
Ile-de-France	27%
France	31%

Source : Insee - Recensement de la population

De fait, ces emplois sont issus de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé ou encore de l'action sociale.

Ce secteur se rapporte à la nature de l'activité, et non à la catégorie juridique des institutions concernées. **En plus de compter la sécurité sociale obligatoire, la défense et la**

justice, il inclut l'enseignement (privé comme public), la santé et l'hébergement médico-social (marchand et non-marchand) ainsi que l'action sociale.

A l'inverse, les activités de culture (arts du spectacle, bibliothèques, musées), le sport, les activités liées aux transports et à l'entreposage (RATP, La Poste, chauffeurs de bus, voiries et réseaux de transports publics...) ou encore aux déchets et assainissement ne sont pas comptés.

Notons que **si la Seine-Saint-Denis est 4 points au-dessus de l'Ile-de-France, elle est dans la moyenne nationale (31 %)**, inférieure au Val-de-Marne (32 %) et égale à l'Essonne (31 %).

Une source incontournable : le rapport annuel sur l'état de la Fonction publique

Il s'agit d'un bilan social et économique de la Fonction publique, réalisé par le Ministère de la Décentralisation et de la Fonction publique. Ce rapport résulte du « *besoin d'une vue objective des services déconcentrés et décentralisés de l'Etat et reflète la volonté de modernisation de l'action publique* »¹.

Il se compose de deux parties. La première présente les orientations et évolutions des trois Fonctions publiques sur 3 axes prioritaires : le dialogue social ; l'exemplarité des employeurs publics ainsi que les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations. La seconde partie est davantage un bilan social complet de la Fonction publique.

¹ Il existe une définition plus large de l'emploi public, qui renvoie à une approche économique, utilisée par la comptabilité nationale. L'emploi public comptabilise les personnes travaillant à titre principal dans des administrations publiques (administrations, organismes publics et organismes privés financés majoritairement par prélèvements obligatoires).



Pour rappel, la Fonction publique se partage en trois branches :

✓ la Fonction publique d'État, dont les compétences s'étendent à tout le territoire national, composée de l'administration centrale située principalement à Paris, des services déconcentrés (préfectures, directions régionales, directions départementales, académies, etc.) et des établissements publics nationaux à caractère administratif.

✓ la Fonction publique territoriale, constituée des services administratifs et techniques des conseils régionaux, des conseils départementaux, des intercommunalités, des communes et autres établissements locaux administratifs.

✓ la Fonction publique hospitalière, constituée des hôpitaux, des centres de soins publics et des maisons de retraite publiques.

UNE FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE FORTE EN SEINE-SAINT-DENIS, PORTÉE PAR L'ESSOR RÉCENT DES INTERCOMMUNALITÉS

9 % des emplois totaux de Seine-Saint-Denis sont des postes au sein de la Fonction publique territoriale

effectifs en milliers en 2012 (emploi total 2011)	Emploi 3FP	Fonction publique d'État	Fonction publique territoriale	Fonction publique hospitalière
Paris	328 260	191 268	77 725	59 267
Hauts-de-Seine	111 792	45 590	48 557	17 645
Seine-Saint-Denis	120 879	52 516	51 653	16 710
Val-de-Marne	119 469	49 041	44 255	26 173
Seine-et-Marne	85 423	36 123	34 892	14 408
Yvelines	97 101	43 621	37 523	15 957
Essonne	94 570	43 767	36 257	14 546
Val-d'Oise	79 831	32 208	31 939	15 684
Ile-de-France	1 037 325	494 134	362 801	180 390
France métropolitaine	4 906 996	2 001 618	1 794 805	1 110 573

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

En Ile-de-France, la Fonction publique pèse pour un peu plus d'un million d'emplois en 2012, dont 363 000 pour les collectivités territoriales. Avec une part dans l'emploi total estimée à 6 %, la région francilienne est légèrement inférieure à la moyenne nationale (7 %).

La large surreprésentation de la Fonction publique d'État en Ile-de-France (près de 48 % des fonctionnaires y sont des fonctionnaires de l'État, contre seulement 41 % en France métropolitaine) s'explique par le poids des institutions de l'État à Paris.

Avec 52 000 emplois sur 546 000, le poids de la Fonction publique territoriale dans l'ensemble des emplois séquano-dionysiens atteint les 9 % en 2012. Avec le Val-de-Marne, la Seine-Saint-Denis a le taux d'emplois de la Fonction publique territoriale le plus élevé d'Ile-de-France, suivi de près par la Seine-et-Marne et l'Essonne (8 %).

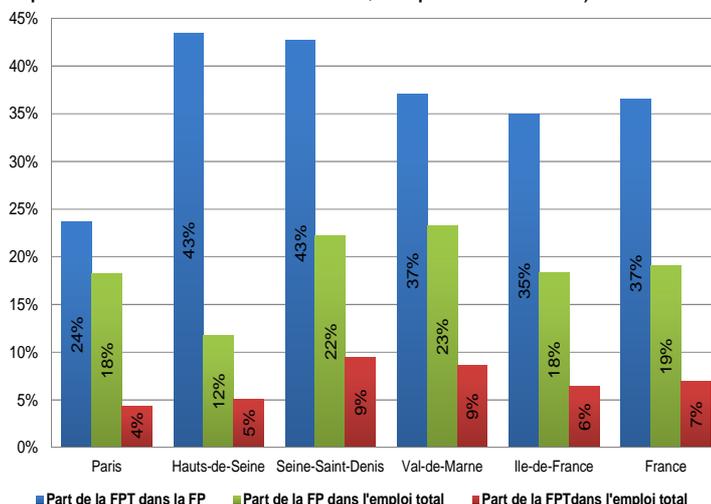
Le taux séquano-dyonisien est respectivement de 3 et 2 points au-dessus des niveaux francilien (6 %) et national (7 %). Le taux particulièrement bas à Paris (4 %) s'explique notamment par les effectifs très importants de la Fonction publique d'État dans la capitale (191 268

agents en 2012) ainsi que par une Fonction publique hospitalière nombreuse (59 267 agents).

effectifs en milliers en 2012 (emploi total 2011)	% FPT dans Fonction Publique	Emplois au LT en 2011	% FPT / Emploi total	% FP / Emploi total
Paris	24%	1 803 535	4%	18%
Hauts-de-Seine	43%	951 483	5%	12%
Seine-Saint-Denis	43%	546 032	9%	22%
Val-de-Marne	37%	514 308	9%	23%
Seine-et-Marne	41%	442 376	8%	19%
Yvelines	39%	539 662	7%	18%
Essonne	38%	434 341	8%	22%
Val-d'Oise	40%	428 516	7%	19%
Ile-de-France	35%	5 660 253	6%	18%
France métropolitaine	37%	25 753 053	7%	19%

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

En Seine-Saint-Denis, la Fonction publique territoriale compte pour 43 % des emplois de la Fonction publique. Cette surreprésentation parmi les fonctionnaires séquano-dionysiens s'explique notamment par la faiblesse de la Fonction publique hospitalière dans le département (16 710 agents, soit 1 000 de moins que dans les Hauts-de-Seine malgré une population équivalente en nombre). Ce déficit n'est pas compensé par une présence plus forte de la médecine libérale, celle-ci étant également sous-représentée (125 médecins libéraux pour 100 000 habitants, contre 192 en moyenne pour l'Ile-de-France en 2013, d'après la CPAM).



Le poids de la Fonction publique territoriale en Seine-Saint-Denis dans l'ensemble de la Fonction publique est supérieur de 8 et 6 points par rapport à l'Île-de-France et à la France métropolitaine. Le taux particuliè-

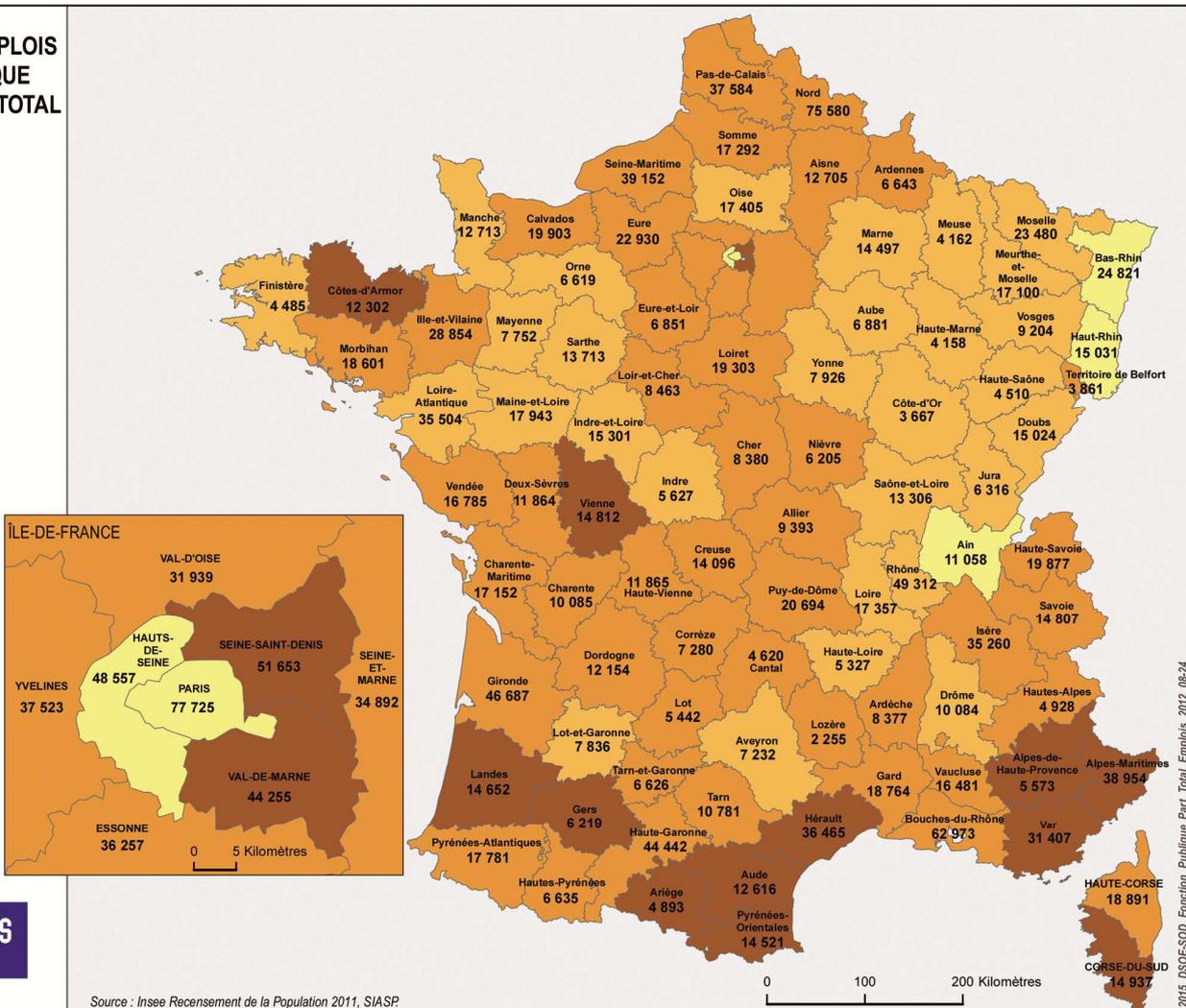
rement bas de Paris s'explique là aussi par la présence forte des Fonctions publiques d'Etat (58 % des postes de fonctionnaires totaux) et Hospitalière.

PART ET NOMBRES D'EMPLOIS DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DANS LE TOTAL DES EMPLOIS EN 2012



Le nombre sous le nom du département correspond aux nombres d'emplois de la Fonction publique territoriale.

La part de la Fonction publique territoriale est un rapport entre les emplois de la Fonction publique territoriale en 2012 (source SIASP) et le nombre d'emplois totaux en 2012 (source INSEE).



DSOE - SOD - Août 2015



Source : Insee Recensement de la Population 2011, SIASP

Évolution des effectifs territoriaux par type de collectivité entre 1996 et 2011

Type de collectivité	1996	2009	2011	1996-2011 (% par an)	1996-2011 (eff.)	2009-2011 (% par an)
Communes	847 260	1 015 283	1 012 690	1%	165 430	-0,1%
Intercommunalités	88 043	226 000	245 429	12%	157 386	4,3%
Départements	153 821	289 088	292 458	6%	138 637	0,6%
Régions	8 512	78 701	80 037	56%	71 525	0,8%
Total	1 097 637	1 609 072	1 630 614	3%	532 977	0,7%

Sources : Colter, DADS, SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

Les Régions et Intercommunalités moteurs pour l'emploi dans la Fonction publique territoriale - Une croissance limitée dans les Départements.

Au cours des quinze dernières années, de nombreuses évolutions institutionnelles, lois de décentralisation et montée en puissance de nouvelles compétences ont conduit à des évolutions différenciées de l'emploi au sein des collectivités locales.

Au niveau national, les personnels des Communes représentaient en 2011 62 % de l'ensemble des effectifs territoriaux ; ceux des Intercommunalités et des Départements représentaient respectivement 15 % et 18 % des mêmes effectifs ; les Régions en représentaient 5 %.

Les Régions ont connu la plus forte progression du nombre d'agents entre 1996 et 2011 (+ 56 % par an), passant de 8 512 agents à 80 037 en 15 ans. Dans la période récente, elles ont une croissance limitée (+ 0,8 % par an entre 2009 et 2011), derrière la dynamique qui concerne désormais davantage les Intercommunalités.

Première en nombre de postes d'agents territoriaux, la commune connaît la plus forte évolution numérique (+ 165 430 emplois) entre 1996 et 2010, malgré un léger recul entre 2009 et 2011 (- 0,1 %).

De leur côté, le nombre de postes en Intercommunalités a augmenté de 157 386 en 14 ans. Celles-ci ont la deuxième plus forte progression entre 1996 et 2010 (+ 12 % par an). Leur progression est restée très forte entre 2009 et 2011 malgré les difficultés économiques,

avec une hausse de 4 % par an.

Depuis 1996, les effectifs des Départements de France métropolitaine ont augmenté de 6 % par an, atteignant 292 458 agents en 2011. Même si la progression est deux fois plus élevée que celle de la Fonction publique territoriale globale (3 % par an), sa croissance reste loin derrière celle des régions et des intercommunalités.

Le rythme est désormais proche : + 0,6 % pour les Départements entre 2009 et 2011, contre + 0,7 % pour l'ensemble de la Fonction publique territoriale.

Au plan national, les 9 000 agents supplémentaires par an entre 1996 et 2011 au sein des Départements s'expliquent tout particulièrement par l'élargissement de leur périmètre de compétences : compétences transférées par l'Etat (allocation RMI puis RSA, personnels des collèges, personnels des anciennes Directions départementales de l'équipement...), nouvelles compétences (Allocation Personnalisée Autonomie). **A titre d'exemple, parmi les 8 269 agents du Département de Seine-Saint-Denis en 2014, 1300 sont des personnels des collèges (soit près de 16 % du total).**

→ Avec des croissances annuelles respectives entre 2009 et 2011 de + 4,3 % et + 0,8 % au plan national, **les Intercommunalités et les Régions sont les véritables moteurs de la hausse des emplois dans la Fonction publique territoriale,** loin devant les Départements (+ 0,6 %). Ces derniers, qui comptaient pour 23 % de l'évolution des effectifs de la Fonction publique entre 1996 et 2011, ne représentent plus que 14 % de cette évolution sur la période récente (2009-2011).

ZOOM SUR LES AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA SEINE-SAINT-DENIS

L'évolution des effectifs de la Fonction publique territoriale en Seine-Saint-Denis s'explique notamment par la création de 3 nouvelles Intercommunalités en 2010 : celles de l'aéroport du Bourget, d'Est Ensemble et de Terres de France. Ces créations ont fortement participé au renforcement des effectifs territoriaux. A elle seule, Est ensemble compte 1018 agents. Dans le Val-de-Marne, les intercommunalités sont plus anciennes, seule la Communauté d'agglomération Seine Amont a été créée après 2010.



En ce qui concerne l'échelle communale, 43 175 agents travaillaient pour 38 des 40 Communes de Seine-Saint-Denis (CDE, CCAS et CIAS compris) en 2013.

Enfin, entre 2007 et 2014, l'effectif du Département de la Seine-Saint-Denis (hors vacataires et assistants familiaux) est passé de 6 919 à 8 269, soit une hausse globale de 20 % en 7 ans. La hausse a été très forte entre 2007 et 2009, en lien avec l'intégration des Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement (collège). L'effectif est stabilisé depuis 2010.

L'EMPLOI PUBLIC ET FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE : LA SEINE-SAINT-DENIS SEMBLABLE AU NORD ET AUX BOUCHES DU RHÔNE

L'objectif est ici de comparer la Seine-Saint-Denis à des Départements hors Ile-de-France ayant un profil relativement similaire ; le choix de ces départements a été fait selon 4 critères :

- une population supérieure à un million d'habitants
- un niveau de vie médian (en €) inférieur à la moyenne nationale
- un taux de pauvreté (60 % du revenu médian national) supérieur à 17 %
- un rapport interdécile (D9/D1) supérieur à 6².

Departement	Population 2011	Médiane du niveau de vie (€) en 2011	Rapport interdécile D9/D1 en 2011	Taux de pauvreté (%) en 2011
Bouches-du-Rhône	1 996 351	19 329	8,1	17,7
Hérault	1 107 730	18 342	7,3	19,0
Nord	2 595 539	17 880	7,0	19,2
Pas-de-Calais	1 462 793	16 960	6,1	20,7
Seine-Saint-Denis	1 554 166	16 615	8,6	24,8

Source : Insee-DGFIP, Revenus disponibles localisés (RDL)

Une part de la Fonction publique territoriale dans l'emploi total, similaire entre territoires comparables.

La part de la Fonction publique dans l'emploi total en Seine-Saint-Denis (22 %) est proche de celle des autres départements : 23 % dans l'Hérault ou 21 % dans le Nord et les Bouches-du-Rhône.

Avec 20 %, le Pas-de-Calais est le département où l'emploi public est le plus bas.

Comme pour le constat francilien, la Seine-Saint-Denis est le département où la Fonction publique territoriale est la plus forte (43 %) au sein de la Fonction publique. L'écart est de 5 points avec le Nord mais il est seulement de 1 et 2 points avec l'Hérault et le Pas-de-Calais.

Cette différence s'explique en grande partie par la très faible présence de la Fonction publique hospitalière en Seine-Saint-Denis (10 agents pour 1 000 séquano-dyonisiens contre 16 pour 1 000 héraultais). Elle ne pèse ainsi que pour 14 % des fonctionnaires séquano-dyonisiens, contre 19 % dans l'Hérault et 24 % dans le Nord.

→ Bien qu'ayant le plus fort taux de chômage du panel (18 % en 2011), une population au profil fragile (un revenu médian moyen inférieur de 584 € par mois à celui de la région³), une population jeune (43 % de moins de 30 ans) et une forte population d'origine étrangère (21 % de séquano-dyonisiens de nationalité étrangère), la Seine-Saint-Denis se distingue peu des collectivités comparables en matière d'emploi public. Il semble ainsi ne pas exister de corrélation entre la situation sociale du territoire et le poids de l'emploi dans les trois Fonctions publiques dans le nombre total d'emplois. De plus, le poids de la Fonction publique dans l'emploi total reste très minoritaire : l'emploi dans le secteur privé, qui représente 78 % de l'emploi total en Seine-Saint-Denis, est proche des départements ayant des profils similaires (77 % dans l'Hérault).

→ L'emploi public semble autant peser dans le jeu économique du fait de son volume global que du fait de la nature de ses emplois (moins précaires, globalement, que dans le secteur privé). De plus, la forte présence sur le territoire de la Seine-Saint-Denis d'agents publics mettant en œuvre les politiques du Département constitue un atout économique dans un contexte difficile.

effectifs en milliers en 2012 (emploi total 2011)	Emploi 3FP	Fonction publique d'État	Fonction publique territoriale	Fonction publique hospitalière	% FPT dans Fonction Publique	Emplois au LT en 2011	% FPT / Emploi total	% FP / Emploi total
Bouches-du-Rhône	164 402	71 496	62 973	29 933	38%	784 395	8%	21%
Hérault	91 486	37 803	36 465	17 218	40%	401 873	9%	23%
Nord	210 086	83 625	75 580	50 881	36%	981 690	8%	21%
Pas-de-Calais	96 831	38 656	37 584	20 591	39%	490 324	8%	20%
Seine-Saint-Denis	120 879	52 516	51 653	16 710	43%	546 032	9%	22%

Source : DADS-Insee Estimations d'emplois & SIASP.

² Source : Revenus Disponibles Localisés, Insee-DGI

³ Revenu médian moyen par unité de consommation, hors prestations sociales et avant impôts, en 2011, source : Insee-DGFIP.

31 AGENTS POUR 1 000 HABITANTS DE SEINE-SAINT-DENIS : UN TAUX D'ADMINISTRATION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE SUPÉRIEUR À LA MOYENNE RÉGIONALE

Le taux d'administration correspond au nombre d'agents de la Fonction publique (converti en équivalents temps plein) pour 1 000 habitants. Le calcul est réalisé sur les emplois principaux de la Fonction publique, au lieu de travail (hors militaires, bénéficiaires d'emplois aidés et enseignement privé sous contrat⁴).

Notons que l'indication du lieu de travail n'implique nullement que les personnes en postes agissent pour le territoire et ses habitants. Cependant, concernant la Fonction publique territoriale, cet élément ne joue pas. Il permet de mesurer la couverture de l'action publique en lien avec la population, mais également d'identifier les pôles de concentration des emplois publics (préfectures, Grand Paris...). A l'inverse, il met en évidence des zones à faible implantation, notamment dans le domaine hospitalier.

La Fonction publique territoriale en Seine-Saint-Denis : le plus fort taux d'administration d'Île-de-France, avec Paris.

Avec 74 fonctionnaires pour 1 000 habitants, la couverture de la Fonction publique en Seine-Saint-Denis en 2012 est plus faible que celle de la moyenne francilienne (77 ‰) et supérieure à celle nationale (69 ‰). Le taux d'administration des départements de Grande couronne et de la majorité des départements de province se situe en dessous des 70 ‰.

Au sein du périmètre de Paris et de la petite couronne, **Paris possède le plus fort taux d'administration, en raison des activités de l'Etat (80 ‰ pour la Fonction publique d'Etat contre 27 ‰ en moyenne en France métropolitaine).** Le Val-de-Marne devance nettement la Seine-Saint-Denis (10 points d'écart), grâce en grande partie à une bien meilleure couverture de la Fonction publique hospitalière (18 ‰ contre 10 ‰).

La Fonction publique hospitalière est celle qui comprend les plus grands écarts en Île-de-France : de 10 ‰ en Seine-et-Marne et Seine-Saint-Denis à

⁴ Il s'agit ici des emplois au lieu de travail, ce qui ne signifie pas pour autant que les agents travaillent pour le territoire en question. Autre bémol, « tous les effectifs de la fonction publique n'ont pu être ventilés à un niveau géographique fin. Il en est ainsi pour les assistantes familiales, souvent regroupées au siège des conseils généraux, et pour les pompiers regroupés sur un nombre limité d'établissements du service départemental d'incendie et de secours (SDIS). Cela ne remet toutefois pas en cause les conclusions de l'étude » (Insee.fr).

respectivement 18 et 24 ‰ dans le Val-de-Marne et à Paris. La Seine-Saint-Denis possède le 3^{ème} plus faible taux d'administration de France métropolitaine dans ce domaine.

Enfin, la Fonction publique territoriale contribue, en moyenne, à hauteur de 36 % du taux d'administration de la Fonction publique totale, que ce soit en Ile-de-France ou en France métropolitaine. La Fonction publique territoriale est fortement représentée en part en Seine-Saint-Denis (43 %).

Avec 31 agents territoriaux pour 1000 séquanodionisiens, le département se situe à 3 points au-dessus de la moyenne régionale. Il s'agit d'ailleurs du plus fort taux de couverture d'Île-de-France et du 6^{ème} de France métropolitaine. Cependant, là encore, il convient de souligner que **la part de la Fonction publique territoriale est surévaluée du fait de la sous-représentation en Seine-Saint-Denis de la Fonction publique hospitalière.**

Un taux d'administration de la Fonction publique territoriale similaire aux départements des Bouches-du-Rhône et du Nord

La Seine-Saint-Denis compte une moyenne de 74 fonctionnaires pour 1 000 habitants, soit moins que les Bouches-du-Rhône et l'Hérault (78) ou que le Nord (75). Seul le Pas-de-Calais a une présence plus faible, avec un taux extrêmement bas (61).

Taux d'administration* en 2012.

* nombre d'agents de la Fonction publique pour 1 000 habitants.

	Fonct. Publ. Totale	Fonct. Publ. Etat	Fonct. Publ. Territoriale	Fonct. Publ. Hospitalière
Paris	135,3	80,5	30,7	24,1
Hauts-de-Seine	65,2	27,2	27,8	10,2
Seine-Saint-Denis	73,8	32,8	30,9	10,0
Val-de-Marne	83,6	35,0	30,4	18,1
Seine-et-Marne	58,8	25,5	23,4	9,8
Yvelines	63,6	29,2	24,1	10,4
Essonne	70,8	33,1	26,8	10,9
Val-d'Oise	62,9	25,9	24,7	12,3
Moyenne IDF	76,7	36,2	27,3	13,2
Moyenne France	68,9	26,8	25,0	17,1

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFF, département des études et des statistiques.

Taux d'administration* en 2012.

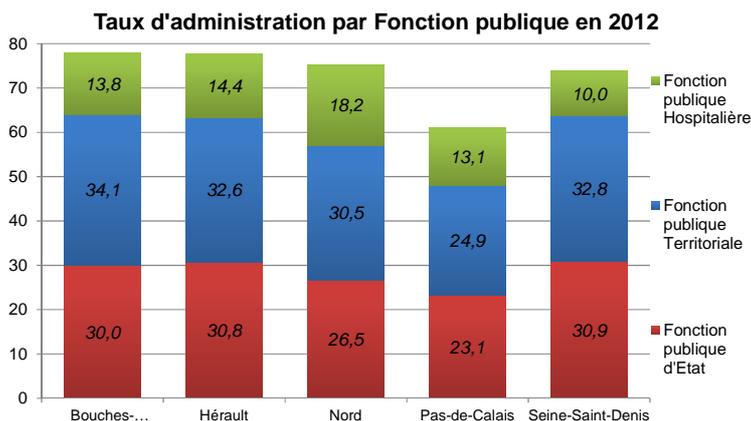
* nombre d'agents de la Fonction publique pour 1 000 habitants.

	Fonct. Publ. Totale	Fonct. Publ. Etat	Fonct. Publ. Territoriale	Fonct. Publ. Hospitalière
Bouches-du-Rhône	77,8	34,1	30,0	13,8
Hérault	77,8	32,6	30,8	14,4
Nord	75,3	30,5	26,5	18,2
Pas-de-Calais	61,1	24,9	23,1	13,1
Seine-Saint-Denis	73,8	32,8	30,9	10,0
Moyenne	73,2	31,0	28,3	13,9

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études et des statistiques.

On constate que la Fonction publique territoriale en Seine-Saint-Denis n'est pas surreprésentée (31 %), en comparaison des autres départements. Elle compte ainsi moins d'un point d'écart avec les départements des Bouches-du-Rhône (30 %) et de l'Hérault (31%). Rappelons à nouveau le niveau de couverture très bas de la Fonction publique hospitalière (10 % contre 17 % en moyenne en France métropolitaine).

La Fonction publique d'Etat en retrait en Seine-Saint-Denis comme en Ile-de-France.



Bien que la période soit courte, le taux d'administration des territoires est en net recul, entre 2011 et 2012, dans l'ensemble des départements d'Ile-de-France, à des degrés divers. Il baisse de 11 points à Paris et de 5 points dans les Hauts-de-Seine, les Yvelines ou les Bouches-du-Rhône. A l'inverse, la Seine-Saint-Denis

(- 2 points) mais surtout le Val-d'Oise et le Pas-de-Calais (- 1 point) connaissent des reculs plus limités.

Mis à part pour l'Hérault et la Seine-et-Marne, cette chute s'explique quasi-totalement par la baisse des effectifs de la Fonction publique d'Etat.

Evolution 2011-2012 du taux d'administration* (en points)

* nombre d'agents de la Fonction publique pour 1 000 habitants.

	Fonction publique d'Etat	Fonction publique Territoriale	Fonction publique Hospitalière	Fonction publique totale
Paris	-11,2	-0,1	0,2	-11,1
Hauts-de-Seine	-4,6	-0,1	-0,1	-4,8
Seine-Saint-Denis	-3,0	0,5	0,1	-2,4
Val-de-Marne	-3,6	0,0	0,3	-3,3
Seine-et-Marne	-2,2	-0,3	-0,1	-2,6
Yvelines	-5,6	0,3	0,0	-5,3
Essonne	-3,8	0,2	0,2	-3,4
Val-d'Oise	-1,3	0,3	0,0	-1,1
Bouches-du-Rhône	-5,1	0,2	0,2	-4,8
Hérault	-2,2	-1,3	-0,2	-3,7
Nord	-2,5	0,1	0,3	-2,2
Pas-de-Calais	-1,0	0,2	0,2	-0,5

Source : SIASP, Insee. Traitement DGAFP, département des études statistiques.

Globalement, la **Seine-Saint-Denis voit son taux d'administration reculer d'un peu plus de 2 points en raison de l'évolution de la Fonction publique d'Etat (- 3 points), soit un repli moindre que 9 autres départements du panel.**

Seul département du Grand Paris à voir le taux d'administration de la Fonction publique Territoriale progresser, la Seine-Saint-Denis possède la plus forte évolution du panel (+ 0,5 point).

Bien que notable, cette évolution reste toutefois proche des Yvelines et du Val-d'Oise (+ 0,3 point). Possédant un des plus faibles taux d'administration sur le plan hospitalier, la Seine-Saint-Denis se situe également parmi les hausses les plus modérées.

4 départements connaissent une hausse inférieure à 0,3 point (Essonne, Bouches-du-Rhône, Nord et Pas-de-Calais) et 4 autres une baisse inférieure ou égale à 0,3 point (Paris, Hauts-de-Seine, Val-de-Marne et Seine-et-Marne). L'Hérault est le seul département à subir une baisse du niveau d'administration supérieur à 1 point (- 1,3 point).

SOURCES DES DONNEES UTILISEES :

- Insee : Recensement de la population ; Système d'information sur les agents des services publics (SIASP).
- Ministère de la décentralisation et de la fonction publique ; direction générale de l'administration et de la fonction publique.
- Centre interdépartemental de gestion de la Petite couronne : chiffres de la fonction publique territoriale en Seine-Saint-Denis.
- Département de Seine-Saint-Denis : système d'information décisionnel (SID).

Cette publication est réalisée par le Service de l'Observatoire Départemental (SOD) de la Direction de la stratégie, de l'organisation et de l'évaluation (DSOE)

Directrice : Caroline Rattier – Directeur adjoint : Gilles Alfonsi

Equipe du SOD : Nathalie Auclair, Mathieu Charton (rédaction), Caroline Danic, David Delhorbe, Anne Foussat, Eric Galland, Tayakout Harrache, Pierre Lombard, Bérengère Moure, Cédric Poissonnet.

Pour plus d'informations : observatoire@cg93.fr ; 01 43 93 76 35